DEC121456DAJ

Décision portant renouvellement de l'unité propre de service n° 2841 intitulée « CNRS Images »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159/87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 040002DIST du 30 avril 2004 portant création de l'UPS n° 2841 « CNRS Images » ;

 \mbox{Vu} la décision n° 080002DIRCOM du 24 avril 2008 portant renouvellement de l'UPS n° 2841 « CNRS Images » ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire,

DÉCIDE:

Art. 1^{er} – Renouvellement

L'unité propre de service n° 2841 intitulée « CNRS Images », est renouvelée à compter du 1^{er} mai 2012. Cette unité est rattachée à la Direction de la communication.

Art. 2 – Direction

Mme Catherine Balladur, ingénieure de recherche, est renouvelée dans ses fonctions de directrice de l'unité à compter du 1^{er} mai 2012.

Art. 3 - Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juin 2012

ALAIN FUCHS